

ALGÉRIE TÉLÉCOM - SPA -
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TELECOMMUNICATION -TLEMCEN

AT/DOT13/STD/DRA/CRU/N°2/13/2024

TLEMCEN : le 03/10/2024

**MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL
TLEMCEN**

**A
Monsieur le gérant de l'ETP
MILOUDI Abdelkader**

OBJET : Mise en demeure N° 2

Suite à votre absence répétitive injustifiée et non autorisée de notre part depuis le 14/10/2024 du chantier des travaux câble FO Lotissement Bouzidi Sidi Larbi – Partie 2 Sabra qui vous a été confié conformément à l'ordre de service N°242 du 04/07/2024, vous êtes mis en demeure de redémarrer les travaux dans les 24 heures faute de quoi cet ODS sera annulé et le contrat vous liant avec Algérie Télécom sera résilié à tort exclusif de votre part .

LE DIRECTEUR



ALGERIE TELECOM - SPA
Directeur Opérationnel des
Télécommunications
Signé: Mr. B. ZAID
-1-